

Assemblée générale du 28 Avril 2023 : rapport d'activité

Réunions diverses :

Conseil d'administration	6	11 Janv. 1 ^{ER} Mars, 12 avril, 10 juin, 23 Sept. 16 Déc.
Assemblée générale	1	05 mai 2022.
Groupe travail informatique et Internet	2	
Commissions :	5	Animation, développement, sociale, communication.
Visio	7	

La liste des membres des diverses commissions :

Commission développement : en font partie le référent de chaque O.P.A. :

- Responsable : **Michel PATIN**,
- Membres : Régine CHAZAL, Gilbert COUDOUR, Albert FRANÇON, Jean RANCON, Jean-Paul POYET, Georges RIOLO ; Fernand BERCHOUX ; Dominique BONNEFOND.

Commission communication :

- Responsable : **Dominique BONNEFOND**,
- Membres : Jean-Paul POYET, Fernand BERCHOUX et Josiane PLOS.

Commission sociale et bien-être :

- **Responsable : Gilbert COUDOUR**,
- Membres : Régine CHAZAL, Jean-Pierre FRANCE, Michel PATIN, Georges RIOLO.

Commission animation :

- **Responsable : Albert FRANÇON**,
- Membres : Josette FLACHAT, Josyane PLOS, Gérard BOURG, Bernard GRANGE, Dominique BONNEFOND.

Commission fonctionnement :

en font partie les responsables des commissions, plus le Président, le vice-Président, le Secrétaire et le Trésorier.

Nos actions de développement en 2022 :

Afin de nous faire connaître de potentiels adhérents, et de maintenir des liens étroits avec les organisations professionnelles agricoles, et les autres associations qui œuvrent dans le milieu rural et social, nous participons à diverses manifestations grand public. Une partie des participations se fait en commun avec la Société d'agriculture, Arts, industrie et Belles Lettres, de façon à mutualiser les coûts et le temps passé.

- Comice de Feurs : 4 jours, mi Mars.
- Concours de labour des JA : 1 dimanche, mi-aout.
- Fête de la Fourme : 2 jours, début octobre.
- Concours charolais de Roanne à Mably : 2 jours.
- Salon Défi Autonomie : à St Etienne mi-novembre.
- Plus probablement, cette année 2023, la Fête du Lait, à St Heand.

Nos relations avec les OPA :

Pilotée par Michel PATIN, une opération de relance des adhérents avec le concours financier de notre Fédération nationale **INITIATIV'Retraite**, (avec une aide de 50% pour financer divers outils : banderole, kakemono, envoi de courrier, flyer, encarts publicitaires, affiches, ...) a été lancée il y a deux ans. Cela nous a permis de retrouver ou conquérir une vingtaine de nouveaux adhérents, par relance téléphonique, et lors de notre présence dans divers événements professionnels ou grand public.

Dans cette même lancée, nous avons démarré une tournée des organisations professionnelles et principaux employeurs de l'agro-alimentaire du département. Ont notamment été rencontrés : le Crédit Agricole, EUREA, Groupama, CER France D'autres rendez-vous restent à prendre.

Nos relations avec les autres partenaires :

Avec la MSA : une convention de partenariat a été signée au niveau national, que nous avons décliné au niveau de la caisse de MSA Loire-Ardèche-Drome en 2022. Elle vise à développer la prévention et les actions favorables à la santé, la préparation à la retraite, le lien entre les générations, le soutien aux aidants familiaux, lutter contre l'isolement, notamment numérique, ... Dans cette convention il est prévu la désignation d'un référent par la MSA qui assurera la fluidité des relations avec nos associations, faire circuler l'information, ... Enfin, nous avons fait rajouter un chapitre non prévu par la convention nationale, qui vise à informer les employeurs sur l'existence de notre association et les possibilités d'accompagnement à la prise de retraite des salariés, afin de faciliter les formules de départ en retraite partielle / travail à temps partiel.

Avec Groupama : une convention a été signée au niveau régional, avec 5 autres départements depuis plusieurs années, qui comprend notamment un contrat de groupe, lequel permet l'accès à des réductions sur les cotisations (voir détail ci-après) et des actions communes d'information, sensibilisation, dans le domaine de la santé, et de la prévention.

Détail du contrat de groupe Groupama pour la « complémentaire santé » :

- Il faut rappeler que les contrats, quelque soit l'assureur, sont résiliables à tout moment, après la fin de la première année, (c'est au nouvel assureur de faire la démarche de résiliation auprès de l'ancien).
- **Notre contrat de groupe chez Groupama**, permet de bénéficier de réductions significatives sur certains contrats : - 10 % sur l'assurance auto, - 10% également sur les assurances habitations et accident de la vie privée, et quelques autres réductions sur d'autres prestations proposées par Groupama (téléassistance – 5€/mois, -15 % sur contrôle technique voiture chez certains Autosur). Pour la complémentaire santé notre accord de groupe permet une réduction de -15% sur le prix « public ». *Pour **bénéficier de ces réductions**, il faut vous rendre à l'agence locale et présenter votre carte d'adhérent INITIATIV'Retraite 42.*

Ce partenariat a débuté ce début d'année 2023 de façon effective, et nous a apporté une quarantaine d'adhésions nouvelles. Nous allons réunir courant mai ces nouveaux adhérents, par secteurs, pour leur présenter notre association, connaître leurs demandes et les convaincre de participer à nos activités.

Convention avec Mutualia : une convention nationale a été signée cet hiver entre la FN INITIATIV'Retraite et Mutualia. Cette convention vise à mener des actions de prévention, et de santé, et à proposer une « complémentaire santé » aux adhérents. Depuis cet hiver, Mutualia a ouvert une agence sur Montbrison, en plus de celle de St Etienne.

Convention avec la section des anciens exploitants : il s'agit d'officialiser et organiser nos actions communes : séjour, et réunions ou sorties diverses, pour la plupart ouvertes à tous nos adhérents, avec une priorité aux adhérents de la structure organisatrice en fonction du succès des inscriptions.

Formation à Internet et l'informatique :

Par ailleurs, il s'agit aussi de mener une action de formation et d'accompagnement à l'utilisation d'internet et de l'informatique. Nous avons commencé une action sur ce thème à l'automne dernier, après un recensement des besoins, qui avait établi qu'une quarantaine d'adhérents était intéressés. Mais seulement une douzaine ont finalement suivi la première série de journées proposées en fin d'année. Le cout, 100 € pour 4 demi-journées, et le fait de réaliser ces demi-journées sur le centre du département en raison du trop faible nombre d'inscrits, est ainsi une demi-réussite. La section des anciens ayant été retenue dans un appel à projet de la Carsat, ceci nous permet de relancer cette opération, qui pourra se faire gratuitement, le plus grand nombre d'inscrits permettra plus facilement de faire des formations décentralisées.

Enfin, nous avons convenu que la section « employeurs » de la Fdsea informe ses adhérents des possibilités d'accompagnement des salariés à la prise de retraite et notamment à la retraite partielle.

Active & Solidaire

Nos activités d'information et ludiques :

En 2022, nous avons organisé de nombreuses activités :

- Le 24 mars 2022, journée « Terres de Tisseurs », au musée du tissage à Bussières et l'entreprise Denis à Montchal.
- Le 12 avril (Gilbert Coudour) : Journée d'information sur la gestion du patrimoine, les régimes matrimoniaux, les successions familiales, ...
- Le 24 Juin (Josyane PLOS) : Journée des « volcans » avec visites en Auvergne : site du Volcan de Lemptégy, et la Grotte de la pierre à Volvic.
- Le 13 Sept. (Dominique Bonnefond, Albert Françon) : Journée « vélo » et « marche » à St Bonnet les Oules, qui s'est poursuivie avec un pique-nique et des parties de cartes et de boules l'après-midi.
- Le 07 octobre (Josyane PLOS) : sortie au Sommet de l'élevage à Cournon, avec 2 minibus.
- Le 14 Oct. (Albert Françon, Gérard Bourg) sortie « champignon » avec une Mycologue, à Sauvain, suivi d'un repas à l'auberge de Garnier.
- Le 06 Déc. (P. Breyton) Journée festive de fin d'année au café-théâtre Jean Luc EPALLE à la Ricamarie.

Les séjours :

En partenariat avec la section des anciens, nous avons depuis 2 ans un accord de partenariat et de réciprocité, par lequel certaines activités sont ouvertes à tous nos adhérents. Ainsi, des séjours ont pu être ouverts aux adhérents Initiativ' retraite42 :

- Séjours à l'étranger : l'Irlande en mai 2022. (l'Italie en mai 2023).
- Séjours en France : La Corse, la cote d'Opale et Cote d'Armor en 2021, le Morbihan, et le Puy du Fou en 2022, la Savoie et le Bordelais en 2023. (pour 2023 : voir détail à la fin du document).

Nos services aux adhérents et futurs adhérents :

Internet et informatique :

Comme il est dit plus haut, nous avons débuté en fin d'année dernière une action d'accompagnement à l'utilisation d'internet et de l'informatique, afin de lutter contre « l'isolement numérique ». En lien avec la section des anciens, qui a les mêmes demandes et préoccupations, nous allons relancer cette opération, gratuitement, grâce à un financement Carsat, ce printemps. Fernand Berchoux et Dominique Bonnefond ont démarré la première série de formation en 2022. Avec quelques autres bénévoles nous allons l'amplifier en 2023.

Accompagnement à la prise de retraite :

Grace au logiciel de la FN INITIATIV'Retraite, nous sommes en capacité de faire des simulations de départ en retraite. Patrick Breyton, après André Bartholin, a été formé à l'utilisation de ce logiciel. Depuis un an 12 simulations ont été réalisées, et 7 ont adhéré.

Activité communication sur l'année 2022 :

- tenue du site internet, nombre de visites : 125 visiteurs uniques par mois, en moyenne ;
- envoi de 25 lettres d'information (par le site internet) ;
- Rédaction et envoi de 2 bulletins d'information juin et décembre 2022 ;
- 5 articles de presse publiés sur notre association (Paysans de la Loire, Couleur Forez, le Pays Forez).
- Plus 4 N° du Chêne Vert, notre revue nationale.

Nos représentants :

Nous sommes représentés dans plusieurs instances :

- Le CDCA : conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, par Michel PATIN ;
- CTS : conseil territorial de Santé : Georges RIOLO ;
- Conseil FN INITIATIV'Retraite : Patrick Breyton.

Parrainage de nouvelles adhésions :

Depuis l'automne dernier nous avons proposé à tous nos adhérents une action de parrainage : pour toute nouvelle adhésion, le parrain bénéficie du repas gratuit à l'assemblée générale. Il est encore un peu tôt pour faire un bilan de cette opération. Pour cette première année, nous avons 4 parrains, félicitations à eux !!

Evaluation du bénévolat au sein de notre association :

240 journées et près de 8000 km, tel est le nombre de km et de journées consacrées par nos bénévoles au fonctionnement de INITIATIV'Retraite 42, en 2022 : 90 journées pour 6 réunions de conseil d'administration, 14 pour les commissions animation et sociales, 22 pour les présences aux divers stands que nous tenons dans l'année, 12 de préparation des diverses animations proposées aux adhérents, 7 pour les journées de formation internet informatique, une dizaine de journées pour les rdv avec les OPA, 10 journées pour les envois de courriers, 35 journées de tenues des comptes et fichier d'adhérents, et 40 journées pour le webmaster. En ce qui concerne la Présidence, j'évalue à 44.5 journées le temps passé en 2022 et un peu plus de 3000 km.

Renouvellement du Conseil d'administration :

Pour cette année 2023, 5 administrateurs sont à renouveler : Jean Paul Poyet, Josette Flachet, Marie Thérèse Blanchon, Gilbert Meunier et Jean Pierre France. Josette Flachet, Gilbert Meunier sont atteint par la limite du nombre de mandats, et ne souhaitent pas continuer.

Michel Patin souhaite démissionner et a proposé d'être remplacé par Christian Gourgaud, salarié à la Chambre d'agriculture, qui sera retraité en fin d'année 2023. Il sera intégré à notre conseil comme « stagiaire » en 2023.

Evolution du nombre d'adhérents :

Nos efforts dans le cadre de l'opération de relance des adhésions, plus nos partenariats, essentiellement à ce stade avec Groupama, nous ont permis d'obtenir 78 nouvelles adhésions entre 2021 et ce mois d'avril 2023 : 12 en 2021, 21 en 2022 et 45 en 2023.

Nous totalisons ainsi, à la date du 22 Avril 2023 : **300 adhésions**, nettes, compte tenu des départs pour des causes diverses (20 décès, 12 démissions), contre 252 au 31 Décembre 2022 et 250 fin décembre 2021.

Nos comptes :

Notre situation financière est saine, même si ces deux dernières années nous avons été en déficits : - 741 € en 2021, et - 1136 € en 2022. Ces résultats sont la conséquence des dépenses exceptionnelles engagées pour la relance des adhésions depuis 2 ans, ceci malgré l'aide de notre Fédération nationale.

Aussi, pour revenir à une situation équilibrée, nous proposons d'augmenter, à compter de 2024, la cotisation annuelle de + 1 €, celle-ci est inchangée depuis près de 10 ans, et nous comptons aussi sur la hausse des adhésions pour rééquilibrer nos comptes.

Ainsi, pour 2024, la cotisation individuelle passerait à 28 € et 42 € pour un couple (50% de réduction pour le second membre, soit 28€ + 14€).

Rappel des activités prévues pour 2023 :

- 02 juin : sur la journée, Musée des croyances populaires au Monastier sur Gazeille, suivi du repas sur place, puis à 15h visite pédestre du Puy et de la cathédrale, accompagnée de guides.
- 29 juin : *journée a Verrière en Forez, avec le matin* : visite du couvent des curiosités à Chazelle sur Lavieu, puis repas, et l'après-midi visite du méthaniseur au Gaec du Pré- Vert et Abiessence.
- 29 août : *journée au col de la loge (ou Chalmazel) : Vélo et marche (avec démonstration de vélo électrique).*
- 21 septembre : *Journée champignons (lieu à déterminer).*
- 06 octobre : *Sommet de l'élevage : à décider si maintien ou non, d'une sortie en minibus.*
- *Journée d'info à fixer : avec Groupama sur sujet de la prévention des risques, ou autre.*
- *journée festive de fin d'année : à déterminer.*

De plus, nous serons présents :

- au concours de labour des JA à Mornand le 13 Aout,
- à la Fête du lait à St Heand : les 09 et 10 septembre.
- La fête de la Fourme à Montbrison début octobre.
- Le concours Charolais à Riorges les 21 et 22 octobre.

Enfin, nous organiserons des demi-journées décentralisées sur la maîtrise d'Internet et l'informatique entre ce mois de mai et la fin de l'année. Le calendrier sera transmis plus tard.

Notre Fédération nationale INITIATIV'Retraite :

Les positions sur les dossiers d'actualité :

La réforme des retraites : ci-après une synthèse de nos positions. Sur le fond, il faut rappeler que Initiativ' retraite propose depuis plus de 15 ans le « régime universel », c'est-à-dire l'unification de tous les régimes vers un régime universel, où 1 € cotisé donne le même droit à retraite à chaque cotisant.

Le but premier de ce projet de loi, (dorénavant adopté), dans un contexte d'allongement de durée de la vie, est de maintenir l'équilibre de nos régimes de retraite par répartition. Il prévoit pour ce faire de porter l'âge légal de la retraite à 64 ans. Ce but aurait pu être atteint par d'autres moyens. Ce recul uniforme de l'âge légal de départ en retraite n'est pas équitable. La revalorisation des petites retraites doit être une priorité.

Un traitement équitable de la population retraitée doit être recherché :

L'emploi des seniors :

Tout d'abord, le recul de l'âge de départ en retraite rend indispensable de traiter le problème de l'emploi des seniors. Aujourd'hui, on constate qu'à 62 ans 50% des personnes demandant la liquidation de leur retraite sont sans emploi. Des mesures doivent être prises, notamment un plus grand recours à la retraite progressive. Aujourd'hui l'âge requis pour bénéficier de la retraite progressive est de 60 ans. Cet âge doit être maintenu indépendamment des mesures prises pour reculer l'âge de départ en retraite. Mais plus généralement il faut que la place des seniors dans l'entreprise soit mieux assurée. Cela relève de la responsabilité sociale des entreprises et la publication chaque année d'un index de l'emploi des seniors dans l'entreprise va dans ce sens. Par ailleurs, un certain nombre de retraités souhaitent reprendre une activité alors qu'ils sont en retraite. Aujourd'hui ils doivent verser des cotisations d'assurance vieillesse qui ne leur ouvrent pas de droits nouveaux. Le projet de Loi doit remédier à cette situation.

Situation des femmes :

Ce projet de loi doit également être l'occasion d'introduire plus d'équité en faveur des familles. Les périodes de cessation d'activité et les trimestres attribués pour l'arrivée d'un enfant doivent être mieux pris en compte pour le calcul des droits à pension. Aujourd'hui, les trimestres de majoration de durée d'assurance (MDA) ne sont pas pris en considération pour apprécier les carrières longues (*par contre les périodes couvertes par l'Assurance Vieillesse des Parents au Foyer (AVPF) seront dorénavant prises en compte*) et évaluer la durée de carrière en cas de demande de liquidation de la retraite avant l'âge légal. Considérer que l'intégralité de ces périodes soient réputées cotisées bénéficierait à un public comptant majoritairement des femmes, lesquelles, perçoivent un montant moyen de pension significativement inférieur à celui des hommes. Par ailleurs, la majoration pour enfant élevé, actuellement de 10%, devrait être forfaitisée par enfant, par mesure d'équité.

La réversion :

L'équité commande également que soient harmonisées les règles de versement des pensions de réversion. Actuellement, selon les régimes, ces règles diffèrent, qu'il s'agisse de l'âge auquel on peut prétendre à une telle pension, du taux de cette pension, ou de l'application d'une condition de ressources. Le texte de loi devrait donc harmoniser les conditions d'attribution des pensions de réversion dans l'ensemble des régimes de retraite. Ces pensions devraient être, dans tous les cas, attribuées dès l'âge de 55 ans, au taux de 60% de la pension du conjoint décédé et sans condition de ressources. Là aussi, les pensions de réversion concernant majoritairement des femmes, un pas serait fait pour que le niveau moyen des retraites perçues par les femmes se rapproche de celui perçu par les hommes.

Un groupe de réflexion et d'actions «INITIATIV' pour demain »

La crise sanitaire a fortement impacté l'économie française mais au-delà de l'économie, c'est la société toute entière qui a été bouleversée. Des débats sociétaux ont été ouverts ou renforcés (priorités et moyens alloués à la santé, à l'éducation, prise en charge du grand âge et des personnes fragiles, prise en compte responsable de l'environnement...) et des mutations importantes ont été engagées sans qu'on puisse encore en mesurer tous les effets durables (télétravail, dématérialisation, déplacements de l'urbain vers le rural...).

Ces mouvements interpellent nécessairement les aînés, sur la place qu'ils doivent tenir pour accompagner l'évolution de notre société.

A ce stade, trois priorités sont identifiées pour l'action sur la période à venir :

- Etre acteur du débat public

Il convient d'assurer aux seniors une légitime représentation dans le dialogue social et la défense de leurs intérêts avec notamment pour objectif le soutien du pouvoir d'achat. Les constats établis pendant la crise sanitaire nécessitent de travailler sur un projet économique pour la France et l'Europe.

INITIATIV' Retraite doit pouvoir participer activement à cette réflexion et faire connaître son avis sur l'ensemble des projets d'évolution de la législation concernant les seniors.

- Renforcer le lien social et contribuer à l'émergence de nouvelles solidarités

En 2040, les plus de 65 ans représenteront 25 % de la population et il est nécessaire de préparer la société à la transition démographique tout en prenant en compte les préoccupations et aspirations des générations plus jeunes.

De nouveaux dispositifs permettant à chacun de trouver sa place active dans la société et de préserver la cohésion sociétale sont à inventer.

- Participer activement à la prise en compte des préoccupations environnementales

Concernant les thématiques environnementales, INITIATIV' Retraite ne peut pas se désintéresser d'un mouvement de transformation dans lequel chaque génération doit prendre sa part.

L'objectif n'est pas de se positionner sur le « comment faire » ou sur les stratégies ou politiques à mener mais d'intégrer ces enjeux dans nos réflexions, positions et actions. Il serait illusoire, pour une fédération de retraités, d'envisager renforcer le dialogue et les liens de solidarité avec les jeunes sans s'investir sur les questions de l'avenir de la planète, tant celles-ci sont vécues comme prégnantes par eux.

Ne pas le faire serait prendre le risque pour les aînés que nous sommes de devenir à terme la génération « bouc émissaire ».

Une organisation pour mieux agir et communiquer



- Faciliter la circulation de l'information entre l'ensemble des membres
- Permettre aux retraités d'être mieux entendus et écoutés au plan national sur tous les sujets qui les concernent

Une organisation à trois niveaux pour structurer nos actions

Niveau national

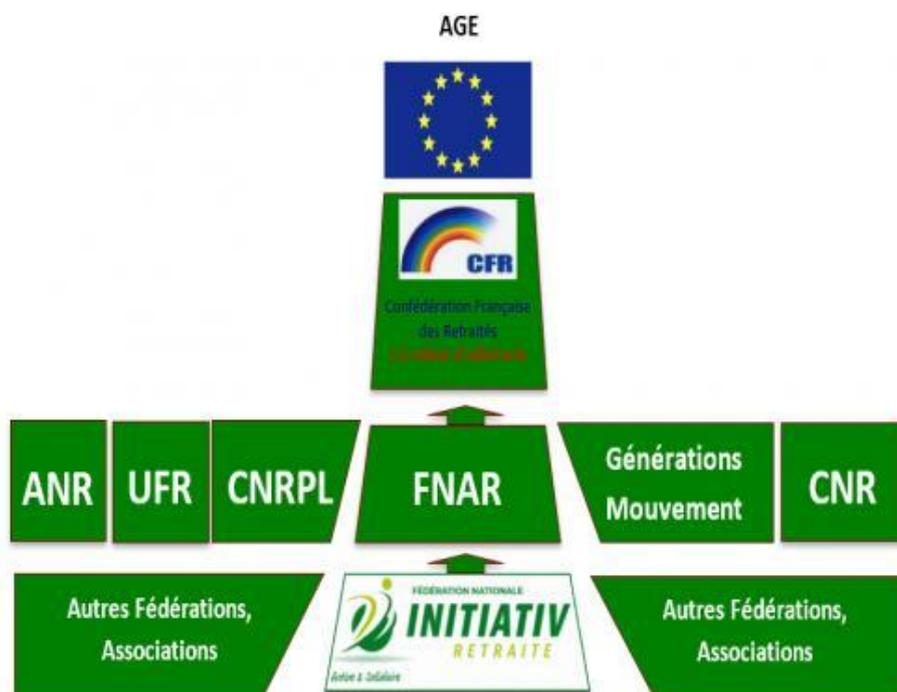
- Le Conseil d'Administration de la Fédération INITIATIV'Retraite est représentatif des régions et des différents organismes et entreprises professionnels
- 8 commissions nationales permanentes, composées de retraités qualifiés, membres des associations de base, préparent et mettent en œuvre les dossiers et les actions de la Fédération INITIATIV'Retraite

Niveau régional

- 12 régions animées par des Délégués régionaux

Niveau local

- Plus de 100 associations
- Plus de 60 000 adhérents



Les partenariats nationaux :

Par notre fédération nationale, nous avons accès à de nombreux partenaires :

- centres de vacances (AVMA, Clevacances, Tohapi, vacances bleue, Thalazur),
- carte Butterfly,
- des producteurs de vins renommés : Châteaux d'agassac, et Canon Fronsac, (Bordelais), cave de Fontesole, (Languedoc, Pézenas), Pernet Lebrun (champagne),

